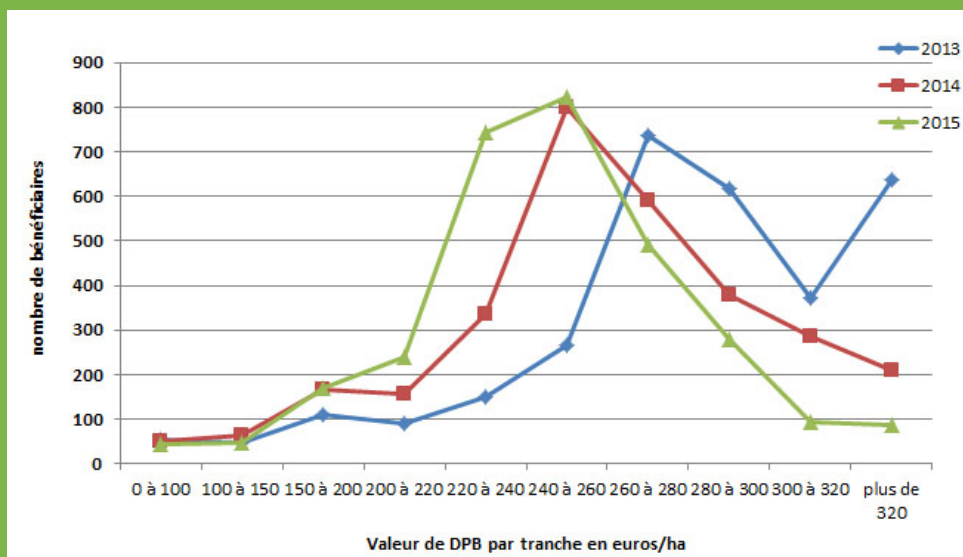


Effet de la PAC sur les niveaux de soutien découplés des exploitations agricoles dans le Loiret



Caractéristiques de l'agriculture du Loiret vis à vis des aides PAC



	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Surface moyenne par exploitation (ha SAU au RA 2010)	93 ha	92 ha (69 à 114 selon les départements)	56 ha
Part du territoire en zone défavorisée (% SAU au RA 2010) →2018, 2019→	25%, 17%	40%, 44%	44%, 53%
Niveau moyen de DPU par hectare (€/ha) en 2013	290	258 € (223 à 290 selon les départements)	261 €
Part dans le budget national du 1^{er} pilier (ASP 2012)	1,4%	8,2%	100%
Part dans le budget national du 2nd pilier (ASP 2012)	0,3%	2,8%	100%

La mise en oeuvre de la PAC 2014-2020, avec notamment la convergence et le paiement redistributif, conduit à diminuer le niveau moyen de soutien découplé et à réduire les écarts de soutien découplé entre les exploitations.

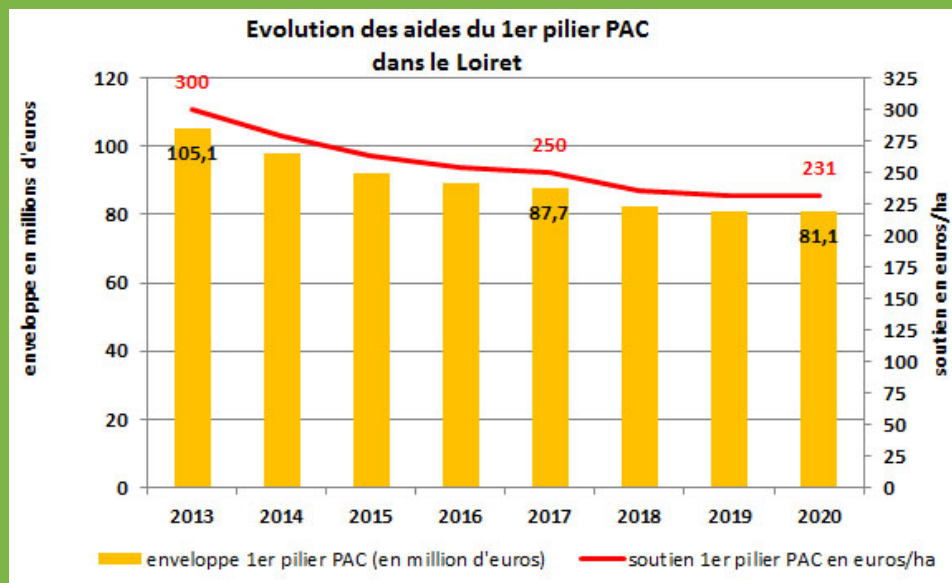
En 2015,

- 52% des exploitations du Loiret bénéficiaient d'un niveau de soutien découplé compris entre 220 et 260 euros/ha contre 13% deux ans auparavant.
- 6% des exploitations bénéficiaient d'un soutien découplé égal ou supérieur à 300 euros/ha contre 33% en 2013.

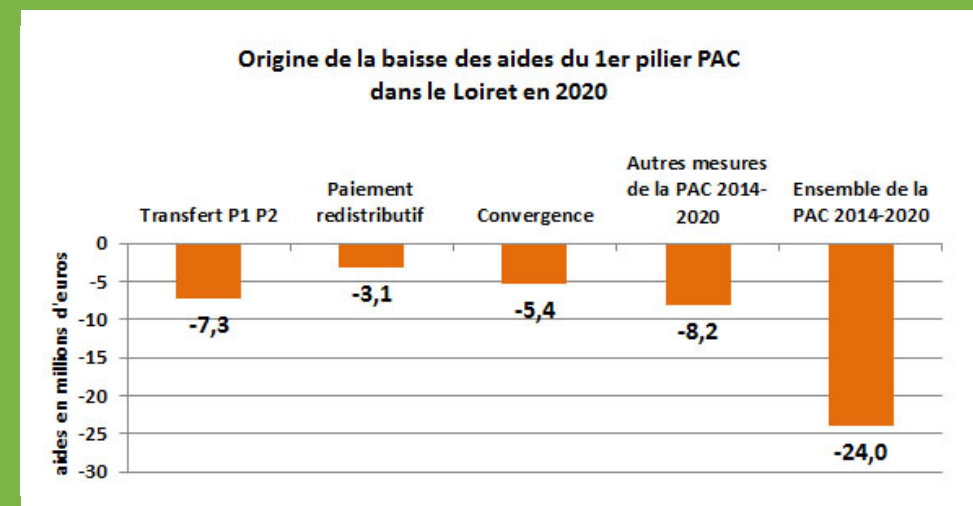
CE QUI DISTINGUE LE LOIRET :

- Des exploitations agricoles plus grandes que la moyenne nationale
- Une SAU relativement moins défavorisée qu'en moyenne régionale ou nationale
- Un niveau de soutien découplé moyen supérieur de plus de 10% à la moyenne régionale ou nationale
- Des aides PAC provenant quasi exclusivement du 1^{er} pilier PAC

Evolution du soutien du 1^{er} pilier de la PAC dans le Loiret entre 2013 et 2020



Origine de la baisse des aides du 1^{er} pilier PAC dans le Loiret



La PAC 2014-2020 entrainera une baisse de 23% des aides du 1^{er} pilier PAC dans le Loiret.

- 81 millions d'euros estimés en 2020 contre 105 millions d'euros versés en 2013
- 24 millions d'euros de moins par an à l'échéance 2020
- Une réduction moyenne du niveau de soutien de 68 euros/ha
- Une perte d'aides cumulée de 124 millions d'euros sur la période 2014-2020 pour l'agriculture du Loiret
- Près des trois quarts de la baisse des aides prévue d'ici 2020 étaient atteints fin 2017.

La réduction du budget du 1^{er} pilier (baisse de l'enveloppe attribuée par l'UE et transfert vers le second pilier de la PAC) est la cause majeure de la baisse des aides du 1^{er} pilier PAC entre 2013 et 2020 dans le Loiret.

- La diminution annuelle d'aides du 1er pilier occasionnée par les mesures purement budgétaires dépassera 15 millions d'euros en 2020, soit 64% de la diminution globale estimée à 24 millions d'euros pour le Loiret.
- Les mesures de redistribution des soutiens (convergence des aides et paiement redistributif) ont un impact négatif sensible avec une diminution annuelle estimée à 8,5 millions d'euros en 2020.